

rapport annuel

2020

ic/a.u.e

de Paris





2020



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris est une association départementale, créée par la loi sur l'architecture de 1977.

Il a pour mission la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale et le développement de l'esprit de participation du public à travers des actions de conseil, d'information, de formation et de sensibilisation de tous les parisiens, qu'ils soient des particuliers, des professionnels, des élus, des écoliers ou des étudiants.

Composé d'une équipe de 14 salariés, le CAUE s'appuie également sur les compétences de professionnels libéraux (architectes, urbanistes, paysagistes) qu'il mobilise pour l'assister dans la conduite de ses missions.

Le CAUE de Paris travaille également en étroite collaboration avec les CAUE d'Île-de-France, avec lesquels il conduit des actions partagées, ainsi qu'avec les nombreux acteurs parisiens intervenant dans les champs de l'architecture, du patrimoine ou du paysage urbain.

- 06** **Le CAUE de Paris**
Le mot du Président
Les membres du conseil d'administration
Un an d'actions en images
L'équipe du CAUE de Paris
Les moyens financiers
- 12** **Conseiller**
Les permanences hebdomadaires
Les jurys et les commissions
Les fiches Abécédaires
- 16** **Diffuser une culture urbaine et architecturale**
Le cycle de rencontres Saint-Vincent-de-Paul
Les 10 ans de Petites leçons de ville
Les visites de chantier « Paris fait Paris »
L'Observatoire de la qualité architecturale du logement
Les Journées nationales de l'architecture
Les 50 ans de l'ENSA Paris Belleville
- 24** **Initier les enfants à la ville et à l'architecture**
Les Petites leçons de ville en famille
L'École d'architecture pour enfants
Les Temps d'activités périscolaires
Les ateliers NPNRU
Les ateliers à la maison
Les promenades déconfinées
L'atelier Street Art
Les Enfants du patrimoine
Les Architectes et les paysagistes dans les classes

32 Le projet OASIS : sensibiliser, co-concevoir et accompagner

Le projet FEDER UIA : 10 établissements pilotes
La co-conception pour les cours OASIS hors FEDER
La communication et diffusion du projet

40 Former les acteurs du cadre de vie

Voir et comprendre l'architecture
La formation cours OASIS
La visite de la ZAC Paul Bourget pour Est Ensemble

44 Perspectives 2021

Les cours et appels à projets OASIS
Les visites de chantier
L'École d'architecture pour enfants
Les Petites leçons de ville
La démarche « Embellir votre quartier »
Les rues aux écoles
L'Académie du Climat
L'accompagnement dans l'élaboration du PLU de Paris
La médiation autour des abords de Notre-Dame

50 Le réseau des CAUE

Le CAUE de Paris

Le mot du Président

Marquée par la crise sanitaire et les périodes de confinement, l'année 2020 n'aura pas été une année comme les autres. Face à cette situation inédite, le CAUE de Paris a su se mobiliser, se réinventer et faire évoluer ses pratiques... toujours dans l'optique d'accompagner ses publics, professionnels comme amateurs, adultes comme enfants, dans l'amélioration de leur cadre de vie. Cette année aura donc été pleine d'imprévus et d'incertitudes, mais toujours plus riche en projets pour le CAUE !

En 2020, les champs d'actions du CAUE de Paris auront été variés et nombreux, à l'image de la pluridisciplinarité de son équipe et de l'élargissement de ses publics et partenaires :

- **Sensibilisation à la culture architecturale et urbaine** : mise en place de nouveaux outils et médias adaptés aux restrictions sanitaires (webconférences en direct, promenades urbaines « augmentées » et en autonomie, podcasts...);

- **Initiation du jeune public à la transformation du cadre de vie** : création et diffusion en ligne de nouveaux ateliers ludiques sur l'architecture et la ville à réaliser chez-soi, promenades « déconfinées » à destination des enfants, poursuite des

actions scolaires et périscolaires engagées en 2019 ;

- **Mobilisation en faveur de projets communs et co-construits de transformation des cours d'école** : animation de démarches de co-conception avec les élèves et les communautés scolaires (dans le cadre du projet FEDER UIA OASIS et aussi en dehors), suivi actif des chantiers des cours ;

- **Diffusion des compétences accumulées relatives à la transformation des cours d'école** pour impulser de nouvelles dynamiques au service du respect de l'environnement et du bien-être des enfants ;

- **Accompagnement des professionnels** (agents de la Ville de Paris, enseignants, directeurs d'école) avec l'organisation de formations et de temps d'échanges, aussi bien en distanciel qu'en présentiel.

Aussi, je remercie les nombreux partenaires, acteurs du cadre de vie, architectes, urbanistes et paysagistes qui se sont mobilisés aux côtés du CAUE, malgré une situation parfois compliquée et incertaine, pour avoir permis à ce programme d'actions renouvelées et florissantes d'avoir vu le jour.



— Jacques Baudrier

Président du CAUE de Paris

Adjoint à la maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti

Les membres du conseil d'administration

La loi sur l'architecture de 1977 définit la composition du Conseil d'Administration du CAUE de Paris. Sont membres :

Quatre représentants de l'État

- Monsieur Benjamin BEAUSSANT, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'IDF (succédant à Mme BOSSY)
- Monsieur Antoine DESTRÉS, Directeur de l'Académie de Paris
- Monsieur Raphaël HACQUIN, Directeur de l'Unité Départementale de l'Équipement et l'Aménagement de Paris
- Monsieur Frédéric MASVIEL, Chef du Pôle de Paris, Service métropolitain de l'Architecture et du Patrimoine (succédant à M. BRENTROP)

Six représentants des collectivités locales

- Monsieur Jacques BAUDRIER, Adjoint en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti
- Madame Célia BLAUDEL, Adjointe en charge de la prospective Paris 2030 et de la résilience
- Monsieur Patrick BLOCHE, Adjoint chargé de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages, en charge du Conseil de Paris
- Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, élue du 15^e arrondissement
- Monsieur Emile MEUNIER, Conseiller de Paris, élu du 18^e arrondissement
- Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Quatre représentants des professions concernées

- Madame Dominique ALBA, Directrice de l'APUR
- Madame Cécile FRIDE, Elue au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Ile-de-France
- Madame Béatrice JULIEN-LABRUYERE, Présidente de la Fédération Française du Paysage Ile-de-France
- Madame Isabelle TAVERNIER, Responsable pédagogique de la formation, Ecole Professionnelle Supérieure d'Assistant en Architecture

Deux personnes qualifiées

- Monsieur Marc BENARD, Architecte
- Monsieur Luc-Emile BOUCHE-FLOREN, Urbaniste qualifié OPQU

Un représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association

- Monsieur David PINTO, Urbaniste - Diplômé d'Etat en architecture

Six membres élus par l'assemblée générale

- Madame Carine BERNEDE, puis Mme Carine SALOFF-COSTE (à partir de novembre 2020), Directrice des Espaces Verts et de l'Environnement, Ville de Paris
- Monsieur Philippe CAUVIN, Directeur Constructions Publiques et Architecture, Ville de Paris
- Madame Bérénice DELPAL, Directrice des Affaires Scolaires, Ville de Paris
- Madame Caroline GRANDJEAN, Directrice de la Voirie et des Déplacements, Ville de Paris

- Monsieur François GUICHARD, Directeur de la Démocratie, des Citoyens et de Territoires, Ville de Paris - jusqu'en décembre 2020
- Monsieur Stéphane LECLER, Directeur de l'Urbanisme, Ville de Paris

Bureau élu par le conseil d'administration du 24 septembre 2020

- **Président : M. Jacques BAUDRIER**, Adjoint à la maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti

- **Première Vice-Présidente : Mme Carine PETIT**, Maire du 14^e arrondissement de Paris

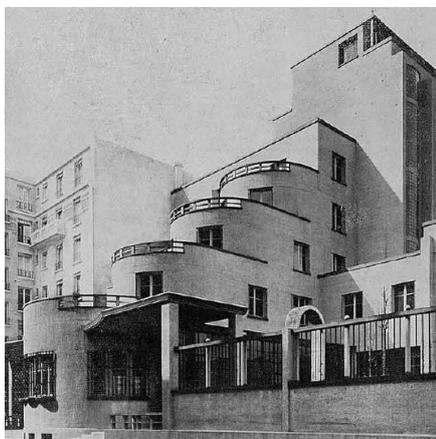
- **Second Vice-Président : M. Luc-Emile BOUCHE-FLOREN**, Urbaniste qualifié OPQU

- **Trésorier : M. Marc BENARD**, architecte

- **Secrétaire : M. Frédéric MASVIEL**, Chef du Pôle de Paris, Service métropolitain de l'Architecture et du Patrimoine

— Les temps forts de l'année

JANVIER



— Visite du groupe scolaire Küss (13e), pépite architecturale du mouvement moderne

FÉVRIER

— « Défi de l'eau : restaurer une ville perméable » : une Petite leçon de ville en famille pour découvrir les ressources infinies de l'eau



MARS



— Conférence « Commerces et proximité » à Saint-Vincent-de-Paul

JUILLET

— Découverte de quatre arrondissements de Paris à travers des promenades ludiques pour les enfants



AOÛT



— Reportages d'été sur les 9 chantiers des cours OASIS

SEPTEMBRE



— Rentrée de l'École d'Architecture pour Enfants et lancement de son blog

2020

AVRIL



— Nouveau rendez-vous hebdomadaire proposé pendant le confinement pour garder le contact : la newsletter « Archi-confinée »

MAI

— Mise en place des ateliers à la maison pour maintenir les actions de sensibilisation auprès du jeune public pendant le confinement



JUIN



— Retour de l'équipe auprès du public scolaire

OCTOBRE



— « Énigmes à Paris Rive Gauche » : une promenade familiale proposée pour les Journées Nationales de l'Architecture

NOVEMBRE

— Lancement du cycle anniversaire des Petites leçons de ville « 10 ans pour tout changer »



DÉCEMBRE

— Adaptation en distanciel de la formation professionnelle « Cours OASIS » pour les agents de la Ville de Paris





L'équipe du CAUE de Paris

10 L'équipe permanente

Laurence DUFFORT, directrice

Eladia PEIXOTO, assistante de gestion

Lise DAVIET, assistante

Solène MOUREY, urbaniste-architecte DE, responsable des actions de formation

Ysolde ANICHINI, architecte DE, chargée de mission

Charlotte VAN DOESBURG, urbaniste - architecte DE, chargée de mission

Manon BESANÇON, architecte DE, chargée de mission

David PINTO, urbaniste - architecte DE, chargé de mission

Nassera AMIOUR, urbaniste, chargée de mission

Elodie COTTAR, paysagiste, chargée de mission

Camille LAURENT-DEWAELE, géographe, chargée de mission

Amélie POUZAINT, architecte HMONP, chargée de mission

Juliette CHAMBLAS, architecte DE, chargée de mission

Marilou DIF, architecte DE, chargée de mission

Juliette VIRET, architecte DE, chargée de mission

Clémence BOURDIER, architecte stagiaire

Quentin ELLINGER, service civique

Eva ROCCHIA, service civique

Sandrine RIBEIRO, stagiaire communication

Franck BINET, paysagiste stagiaire

Louise DUBANTON, paysagiste en alternance

Margot GUILLAUME, architecte stagiaire

Les architectes conseillers

Antoine BORDENAVE, architecte du patrimoine
Marcela GARIN, architecte
Didier GUESTON, architecte
Hélène MOUHOT, architecte

Les intervenants de l'École d'Architecture pour Enfants et des Temps d'Activités Périscolaires

Architectes :

Boomi BOITEAU, Cécile CHEUNG-AH-SEUNG, Anaëlle CLOAREC, Adèle GUERIN, Alessandra PATAROT, Dorota

SLAZAKOWSKA, Tracy ZEIDAN
Bojana ADJI-MIREVSKA, Léa AUBINE, Marianne BAROIN, David BLANC, Leïla BOUANATI, Céline DECUYPERE, Audrey DUBIN, Emma DUMITRU, Marie-Ève FORTIER, Souhir HABOURIA, Clarisse KOREN, Maria LAZARIDOU, Julia LENOIR, Gaëlle LIGOT, Chloé MACARY-CARNEY, Manon MOYART, Quiterie NICOLAS, Angéline NODOT, Mélanie OUPINDRIN, Gaëlle PILON, Margot PINOT, Céline PINTO, Maria Joao PITA, Ioana RADULESCU, Khadidja Yasmine RAHMANI, Céline SAAD, Léa UGUEN

Designer :

Iona BOUCHARDON

Urbanistes :

Anton BARDOULA, Marie BOISSEAU, Elsa BORTUZZO, Amandine BRU-NEAU, Gabriel BUISINE, Marguerite DE METZ, Charlotte DESTOMBES, Raphaël DEVEMY-BARDINET, Pauline DUTHEIL, Félix FAUVILLE, Samuel FERRER, Aurélie FISCHER, Adrianna LE GOFF, Reine NGAINDIRO, Louise WUEST

Paysagistes :

Hermeline CARPENTIER, Bertrand COQUIN, Emmanuel GROS, Florian TERRANOVA

Les moyens financiers

Clotûre comptable en cours

Les données chiffrées seront disponibles courant mars 2021



Conseiller

L'assistance architecturale aux particuliers est l'une des missions fondatrices des CAUE définies par la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE de Paris met ainsi son expérience au service des parisiens pour leur apporter des conseils gratuits sur les questions de qualité architecturale, d'insertion urbaine ou d'environnement. Les thématiques abordées sont variées : construction neuve, rénovation, extension, réhabilitation énergétique, végétalisation...

Que ce soit par la rédaction de fiches conseils, de prise de rendez-vous avec des architectes spécialistes du bâti parisien, de participation à des jurys de concours ou à des commissions thématiques, le CAUE œuvre pour l'amélioration du cadre de vie des parisiens.

_ Conseiller

Les permanences hebdomadaires

Le CAUE de Paris propose aux particuliers, copropriétés ou professionnels, une permanence gratuite dans ses locaux, le vendredi après-midi. Les conseils proposés sont de plusieurs ordres : aider les parisiens qui le consultent dans la définition de leur projet en amont des démarches administratives, les inviter à se poser les bonnes questions, leur apporter des réponses et des conseils précis, d'ordre technique ou réglementaire, et s'assurer de la qualité architecturale des projets et de leur bonne intégration dans l'environnement urbain parisien.

En 2020, plus de 300 personnes ont pu poser leurs questions relatives aux copropriétés (obligations, travaux, ravalements...), leurs questions

pratiques sur les étapes à suivre dans un projet (questions techniques, désordres...) et recevoir des conseils en conception (construction, surélévation, rénovation...), afin de mieux définir leurs besoins. Les architectes conseillers ont également pu apporter des conseils aux pétitionnaires, en amont de leur projet ou après un refus de permis de construire ou de déclaration préalable, afin de les aider à mener à bien leur démarche administrative (réglementation urbaine, affectation d'un local...).

Cette année, pour faire face au contexte sanitaire particulier, une grande partie des permanences ont pu être assurées en distanciel, via des prises de rendez-vous en visioconférence.



68 rdv en présentiel
19 rdv téléphoniques
81 rdv en visioconférence



4 architectes conseillers



157 questions posées en ligne
48% des personnes viennent en amont de leur projet

14



— Tous les vendredis après-midi, le CAUE de Paris conseille les particuliers.

Les jurys et commissions

La Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture d'Île-de-France

Le CAUE de Paris siège au sein de la seconde section de la CRPA, compétente en matière de projets architecturaux, d'études et de travaux sur immeubles, en cas de désaccord entre l'autorité compétente en matière d'autorisations d'urbanisme et l'Architecte des Bâtiments de France, et en cas de dérogation au document d'urbanisme pour les projets dont la réalisation présente un intérêt public du point de vue de la qualité ainsi que de l'innovation ou de la création architecturale.

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Le CAUE de Paris est membre de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) de Paris. Cette commission se prononce sur les autorisations d'exploitation commerciale pour les commerces de plus de 400 m², selon le code du commerce.

Le CAUE de Paris prend part au vote de cette CDAC en tant que « personnalité qualifiée ». Il apporte un appui à l'analyse des qualités architecturales, urbaines et environnementales des projets proposés.

Les jurys

Le CAUE de Paris est appelé régulièrement à siéger dans des jurys de concours. Le contexte sanitaire en 2020 a ralenti cette mobilisation ; néanmoins, l'équipe a participé à des jurys de concours pour le bailleur social I3F et a contribué à l'analyse des candidatures pour l'Album des jeunes architectes et paysagistes 2020 (AJAP).



L'abécédaire du particulier

Le CAUE de Paris travaille en réseau avec les CAUE d'Île-de-France pour proposer une série de fiches thématiques répondant aux questions des particuliers en matière d'architecture, de construction, d'urbanisme et d'environnement.

Ces documents, enrichis et actualisés régulièrement, permettent au grand public d'avoir un premier niveau de définition et de réponses à leurs questions

les plus courantes.

Librement consultable et téléchargeable sur les sites Internet des CAUE d'Île-de-France, l'abécédaire du particulier est une ressource utile pour les franciliens.

Le CAUE de Paris a profité du temps de confinement pour enrichir cet outil de 5 nouveaux sujets : Architecte des Bâtiments de France, ascenseur, expropriation, préemption et vente en l'état futur d'achèvement (VEFA).



112 publications



En partenariat avec les CAUE d'Île-de-France



Diffuser une culture urbaine et architecturale

2020

Transmettre une culture de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine architectural et urbain aux Parisiens, les sensibiliser à la qualité de leur cadre de vie... En 2020, le cœur des missions du CAUE de Paris a été chahuté mais l'équipe a su faire évoluer les formats et les outils traditionnels de sensibilisation.

Le public du CAUE s'est ainsi élargi grâce à de nouveaux médias : conférences en direct, promenades urbaines en autonomie et podcasts.

En réseau avec les CAUE d'Île-de-France, le CAUE a contribué à diffuser des supports de valorisation des métiers et des professionnels engagés pour la qualité architecturale des logements.

Diffuser une culture urbaine et architecturale

Le cycle de rencontres de Saint-Vincent-de-Paul

Les Petites Conférences

Le contexte sanitaire nous a contraint, en 2020, à interrompre de manière prématurée le cycle de conférences, inauguré en 2018, pour accompagner la transformation du site de Saint-Vincent-de-Paul (annulation des soirées prévues sur l'habitat et les mobilités).

Deux conférences se sont tenues :

7. Hébergement et insertion
lundi 3 février 2020, avec l'association Aurore, Paris Habitat et la Ville de Paris.

8. Commerces et proximité
lundi 2 mars 2020, avec l'agence Bérénice, la SEMAEST, Paris & Métropole Aménagement et la boulangerie Chardon.

Les visites de chantier

Depuis 2019, le CAUE de Paris s'est associé à Paris & Métropole Aménagement pour inviter les parisiens à une série de visites de chantier du futur quartier Saint-Vincent-de-Paul.

Ces voyages au coeur du projet permettent aux parisiens et franciliens de découvrir l'univers d'un chantier de grande ampleur et de suivre l'avancée des travaux, étape après étape.

En 2020, trois visites ont été organisées. Le contexte sanitaire nous a forcé à suspendre ce programme, mais il reprendra en 2021.

18



-  + de 180 participants
-  1 nouvelle vidéo en ligne
-  2 livrets de conférence en ligne
-  À la Lingerie des Grands Voisins
-  Partenaire Paris & Métropole Aménagement

— Une riche soirée de débats dédiée aux commerces juste avant leur fermeture...



— Apprendre l’histoire des déchets urbains, découvrir les limites du recyclage, se lancer dans le compost... autant de sujets au programme de la soirée « Préserver nos ressources ».

Les 10 ans de Petites Leçons de Ville

Depuis 2011, le CAUE de Paris organise chaque année un cycle de conférences mensuelles intitulé « Petites Leçons de Ville » pour permettre aux citoyens de décrypter leur environnement urbain.

En 2020 et 2021, pour la 10e édition de ce rendez-vous, le CAUE propose de réfléchir à l’adaptation de la ville face au changement climatique lors d’un cycle de conférences intitulé : « Petites Leçons de Ville : 10 ans pour tout changer, 10 soirées pour en parler ! ». Lors de dix soirées, experts, témoins et citoyens curieux sont invités à échanger sur les changements majeurs à entreprendre pour repenser nos modes de vie.

En effet, d’après le dernier rapport du Groupe d’Experts Intergouvernemental sur l’Evolution du Climat (GIEC), pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C, il faudrait que l’homme réduise ses émissions de dioxyde de carbone de 45% d’ici 2030. Dix ans, c’est notre échéance pour intégrer cette contrainte à nos modes de vie. Quelles sont les grandes crises de la biodiversité ? Comment avons-nous inventé les déchets ? Comment les grands magasins ont façonné notre modèle de consommation actuel ? De quelle façon la ville s’est éloignée de sa production agricole et artisanale ? Quels savoir-faire ancestraux guident l’architecture de demain ? Comment la nature s’est installée en ville ? Ce sont autant de sujets qui sont

explorés lors de ce cycle anniversaire. Pour s’adapter au contexte et aux mesures sanitaires, le format de ces soirées a été repensé et s’est décliné en ligne sous forme de conférences retransmises en direct sur les réseaux sociaux. Ces soirées ont été, cette année encore, animées par David Abittan, journaliste d’architecture et fondateur de tema.archi.

En 2020, une conférence au Pavillon de l’Arsenal et deux webconférences se sont tenues :

1. Comprendre pour tout changer jeudi 8 octobre 2020, au Pavillon de l’Arsenal, avec Sylvie Crasquin, paléontologue, Eric Guilyardi, océanographe et climatologue, et Miko Kontente, auteur et membre de Colibris.

2. Préserver nos ressources jeudi 12 novembre 2020, en ligne, avec Sabine Barles, ingénieure, urbaniste et professeure, Flore Berlingen, auteure de « Recyclage le grand enfumage », Damien Houbron, maître-composteur, et Laurence Duffort, directrice du CAUE de Paris.

3. Consommer autrement jeudi 10 décembre 2020, en ligne, avec Anthony Galluzzo, sociologue, chercheur au laboratoire de recherche Coactis et maître de conférences à l’université de Saint-Étienne, Isabelle Quéhé auteure de « Les revers de mon look », Aurélia Gualdo doctorante à l’EHESS, et Aurélien Dumont de Zéro Waste France.

- 

3 conférences filmées
- 

+ de 2 450 vues
- 

Au Pavillon de l’Arsenal et au CAUE de Paris

— À chaque soirée, un éclairage historique, une étude de cas contemporaine et le témoignage d’un acteur



Les visites de chantier « Paris fait Paris »

20

À travers les visites de chantier, les livrets de présentation des opérations, les conférences et les podcasts, le dispositif « Paris fait Paris » met en lumière les projets architecturaux d'équipements publics en chantier et l'importance du travail de conception et de réalisation mené au quotidien par les services de la Ville de Paris, les équipes de maîtrise d'œuvre et les entreprises.

Les visites de chantier

Entre janvier et février 2020, 4 visites commentées de 2 équipements publics ont été organisées. Durant celles-ci, les parisiens ont pu découvrir la rénovation du groupe scolaire Küss (Paris 13e) et le chantier de réhabilitation et d'extension du collège Maurice Utrillo (Paris 18e).

Face au contexte sanitaire, les visites prévues durant le reste de l'année ont dû être annulées, mais seront reprogrammées pour certaines en 2021.

Les podcasts

Ces visites sonores d'une vingtaine de minutes, produites en partenariat avec tema.archi, permettent une immersion au cœur des chantiers d'équipements publics. L'intégralité des podcasts est disponible sur les principales plateformes de téléchargement (SoundCloud, Deezer, iTunes). En 2020, un podcast a été diffusé en ligne. Il est consacré au centre social Michelet, situé dans le 13e arrondissement de Paris.



93 participants



1 podcast de visite en ligne



En partenariat avec la Ville de Paris (DCPA)



— Un programme de découverte des chantiers d'équipements de la Ville de Paris

L'Observatoire de la qualité architecturale du logement

L'Observatoire est un outil évolutif de ressources partagées créé en 2005 par les CAUE d'Île-de-France, à la demande de la Direction Générale du Patrimoine et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France. L'Observatoire développe une réflexion approfondie sur la qualité architecturale de l'habitat qu'il diffuse par la rédaction de publications, l'animation de séminaires et la visite d'opérations.

En 2020, le thème d'investigation de l'Observatoire a été la rénovation énergétique du logement. Dans cette optique, les CAUE d'Île-de-France ont organisé, le 9 mars 2020, un séminaire de lancement. Durant celui-ci, chercheurs, architectes, ingénieurs, maîtres d'ouvrage publics et privés et Architectes

des Bâtiments de France, ont été invités à débattre sur la thématique de la rénovation énergétique comme vecteur d'amélioration du logement et de revalorisation du patrimoine architectural.

En parallèle, huit opérations pouvant faire référence sur le sujet ont été sélectionnées dans le cadre d'un appel à contributions. À l'issue de l'analyse de ces opérations et de la rencontre avec leurs acteurs (bailleurs, architectes, ingénieurs...), quatre fiches ont été publiées, dont deux menées par le CAUE de Paris : la reconversion de bureaux en logements rue Bergère (Paris 9e) et la réhabilitation et extension d'un immeuble de logements rue de la Hutchette (Paris 5e). Enfin, neuf entretiens avec des experts ont été publiés.



– Comment les projets de rénovation énergétique peuvent-ils être un vecteur de revalorisation du patrimoine architectural ?

 <p>80 participants au séminaire annuel</p>	 <p>Au Ministère de la Culture</p>
 <p>4 analyses d'opérations 9 entretiens publiés</p>	 <p>En partenariat avec les CAUE d'Île-de-France, la DRAC Île-de-France et le PUCA</p>

LES ENTRETIENS DE L'OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

Laurent Mouly

“ L'architecture épurée, c'est investir dans ce qui est pérenne et qualitatif. En somme, dans ce qui constitue la valeur patrimoniale d'un bâtiment ”

Vous avez développé l'agence LM Ingénieurs avec votre frère Grégoire Mouly. Pouvez-vous nous présenter vos spécialités ?

Mon frère est ingénieur en mécanique des fluides et je suis architecte inscrit. En 2006, nous avons fondé l'agence autour de la réunion de deux compétences habituellement dissociées : l'ingénierie des structures et les questions énergétiques. Cette double casquette constructeur / ingénieur nous permet d'avoir un positionnement assez singulier dans le domaine. À la fin, bureau d'études structure et bureaux d'études thermique, nous abordons plus précisément les questions d'enveloppe et de matériaux. En effet, il existe un manque réel de compétences croisées entre architecture et thermique. L'enveloppe étant bien souvent réduite à une simple question d'isolation ou à une étude bioclimatique. Notre démarche dépasse ce cadre classique pour explorer des solutions constructives innovantes et ambitieuses sur le plan environnemental et climatique. Pour cela, nous nous intéressons au rôle de la matière en architecture, et notamment aux matériaux biosourcés qui très tôt nous ont semblé être une évidence pour répondre aux enjeux environnementaux. Nous travaillons sur l'économie des projets en faisant le choix d'investir dans le corps de l'architecture avec des matériaux qualitatifs et pérennes. En interne, nous avons également mis en place des outils d'évaluation afin d'apprécier la pertinence des solutions que nous imaginons. Ces outils sont des leviers de décision qui nous servent à appuyer nos discussions avec les architectes et les maîtres d'ouvrage.

Vous militez pour une forme d'architecture épurée. Qu'entendez-vous par là ?

Nous considérons que l'enveloppe d'un bâtiment ne suffit à elle-même et fait architecture. Autrement dit, nous restons tout ce qui entoure l'architecture. Nous avons conçu

Les CAUE d'Île-de-France



RÉHABILITATION ET EXTENSION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS
Paris, 5e arrondissement

L'Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France

Les CAUE d'Île-de-France



RECONVERSION DE BUREAUX EN LOGEMENTS
Paris, 9e arrondissement

L'Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France

– Deux analyses d'opérations exemplaires de réhabilitation à Paris

Les Journées Nationales de l'Architecture



67 participants



3 interviews inédites



1 dépliant énigmes,
1 dépliant affiche et
1 mini site en ligne



Un parcours de 10
étapes, 6 énigmes et
2 niveaux de difficulté

Énigmes à Paris Rive Gauche

Cette visite, proposée par le CAUE de Paris, fait partie de la collection « Archipel francilien - petits guides de voyages en Île-de-France », créée par les CAUE d'Île-de-France avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France. Cette collection de 8 voyages d'architecture a été inaugurée dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, le dimanche 18 octobre 2020.

Le CAUE de Paris a conçu et proposé un jeu de piste à faire en famille pour découvrir ce qui a guidé et guide encore aujourd'hui, la fabrication du quartier Paris Rive Gauche. Ce jeu de piste a emmené les participants, seuls ou en

groupe, dans une exploration historique, photographique et sonore. Un carnet d'énigmes à résoudre les a guidé d'étape en étape. À chaque arrêt, les participants ont pu profiter de contenus inédits en ligne afin de comprendre la fabrication de ce quartier vieux de 40 ans. Ce format, en partie dématérialisé et sans guide conférencier, a permis aux participants de suivre ce voyage de façon autonome et de maintenir l'événement malgré les restrictions liées à la situation sanitaire.

22



— À la fin du jeu de piste, les participants retrouvent l'architecte du CAUE de Paris pour échanger.



Archipel Francilien

Dimanche 18 octobre



© Martin Argyroglo

Les
journées
nationales
de l'architecture

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les
i|a.u.e
d'Île-de-France

Les 50 ans de l'ENSA Paris-Belleville

À l'occasion des 50 ans de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSA-PB), le CAUE de Paris a proposé un cycle de visites de l'école, se déroulant une fois par mois (d'octobre 2019 à juin 2020), le vendredi pour les scolaires et le samedi pour les familles.

L'objectif était d'ouvrir et de faire découvrir l'école aux habitants du quartier et d'initier des échanges et des rencontres entre le grand public et les personnes côtoyant l'école.

En raison de la situation sanitaire en 2020, le CAUE de Paris n'a pu maintenir son programme de visites dans son intégralité. Ainsi, seules deux visites, à destination de deux classes de lycéens,

ont pu être organisées les vendredi 17 janvier et 28 février. Les samedis 18 janvier et 29 février, le CAUE de Paris a pu organiser des visites complètes pour le grand public.

Les visites programmées pour les collégiens et les familles, de mars à juin, ont dû être annulées.

Par ailleurs, le CAUE de Paris a tenu un stand lors des journées portes ouvertes de l'ENSA-PB, le samedi 22 février. Lors de celles-ci, l'équipe du CAUE a proposé aux jeunes de participer au « challenge du chamallow », un défi qui consiste à construire, à l'aide de spaghettis et de chamallows, la structure la plus haute... sans qu'elle ne s'écroule !



— L'ENSA Paris Belleville s'ouvre au grand public et aux scolaires.



Initier les enfants à la ville et à l'architecture

2020

Le CAUE initie les plus jeunes aux questions d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. Il développe l'esprit de participation et l'envie de s'investir dans la construction de son cadre de vie.

En 2020, lors du premier confinement, l'équipe du CAUE s'est mobilisée très rapidement pour poursuivre cette mission de transmission auprès du jeune public, de 3 à 18 ans.

Le confinement a été l'occasion de diffuser largement auprès des parents des ateliers ludiques de découverte de l'architecture, de la ville et du paysage à réaliser en autonomie. Dès la fin du confinement, les actions à destination du jeune public ont été les premières à être reprogrammées.

Initier les enfants à la ville et à l'architecture



Ateliers « défis » pour la ville de demain !

26



39 adultes
46 enfants



Tutoriel des bombes à graines disponible sur notre site Internet, dans la rubrique « ateliers à la maison »



Au Pavillon de l'Arsenal



En partenariat avec la Ville de Paris (DDCT)

« Rencontres de professionnels passionnés et passionnants ! »

source : témoignage de participant mars 2020

Les Petites Leçons de Ville en famille

En 2020, le CAUE de Paris a poursuivi le cycle engagé en 2019 de « Petites leçons de ville en famille - Quatre défis pour la ville de demain ! ».

Après avoir abordé, en famille, les sujets du changement climatique, puis de la production énergétique, le cycle a pu être clôturé juste avant le confinement avec deux dernières séances organisées le samedi matin :

- « Défi de l'eau : restaurer une ville perméable », samedi 8 février 2020
Témoignage : l'aménagement de cours d'école OASIS
Atelier : test de perméabilité de l'espace public et création d'un jardin humide miniature

- « Défi de la biodiversité : rendre la ville sauvage », samedi 7 mars 2020
Témoignage : rencontre avec un apiculteur
Atelier : promenade d'observation des habitats de la biodiversité en ville et création de bombes à graines

Les familles interrogées ont apprécié la qualité des interventions, la vulgarisation scientifique et l'adaptation du contenu pour des enfants d'âges variés.





L'École d'architecture pour enfants

Depuis 2012, le CAUE de Paris a créé ce programme inédit pour permettre aux enfants qui le souhaitent de s'initier à l'architecture et à la ville, dans le cadre de cours hebdomadaires ou de stages pendant les vacances.

Les cours hebdomadaires

En 2019-2020, l'École d'architecture pour enfants a proposé différents thèmes pour chaque tranche d'âge :

- élémentaires : l'habitat collectif, les JO de 2024 et la ville sous l'eau.
- collégiens : la cabane et la découverte de l'espace public.
- lycéens : la conception d'un projet, les éléments fondamentaux et architecture thématique.

En 2020, les cours d'architecture ont dû s'adapter à la situation sanitaire et aux

mesures de distanciation sociale. Depuis le retour des vacances de printemps, les cours hebdomadaires se sont tenus à distance, en visioconférence. Une soirée de restitution a également été proposée en visioconférence, aux parents, pour clore l'année scolaire.

En 2020-2021, 5 cours sont proposés aux enfants de 6 à 18 ans.

Les stages

En 2020, 3 stages ont pu être proposés aux enfants :

- Un stage archi-confiné en avril pour les lycéens en visioconférence ;
- Deux stages durant les vacances de la Toussaint, pour les 9-13 ans et les 14-18 ans, intitulés archi-découverte : 5 jours pour découvrir la ville.

— Une école, ouverte aux enfants de 6 à 18 ans, pour imaginer et construire le cadre de vie de demain.



- 95 enfants inscrits en 2020-2021 (cours annuels et stages)**
- un blog dédié, pour suivre les travaux des enfants tout au long de l'année**
- CAUE de Paris
CROAIF
ENSA Paris-Belleville
ENSA Paris-Val-de-Seine**
- Partenaire
Direction Régionale
des Affaires
Culturelles
d'Île-de-France**





Les Temps d'activités périscolaires

28 Les TAP

Dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs mise en place depuis 2013, le CAUE de Paris propose des ateliers de sensibilisation à la ville et à l'architecture dans les écoles parisiennes. Ces Temps d'Activités Périscolaires (TAP) permettent d'offrir à un grand nombre d'enfants, de la maternelle au primaire, une initiation à l'architecture et à la ville, afin qu'ils se découvrent comme acteurs du cadre de vie et qu'ils construisent les bases d'une citoyenneté consciente.

Durant un trimestre, les mardis ou les vendredis de 15h à 16h30, les enfants découvrent différentes notions liées à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement. Les contenus et les supports pédagogiques sont conçus par le CAUE de Paris, et transmis à une équipe d'une vingtaine d'intervenants aux profils variés : architectes, paysagistes et urbanistes. Ceux-ci partagent leur expérience et leur regard à l'occasion de rendez-vous bi-mensuels.

En 2020, le CAUE est intervenu dans 25 écoles parisiennes et a proposé aux enfants d'explorer 8 thématiques.

Les ateliers bleus

Également dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, le CAUE de Paris propose des « ateliers bleus », une alternative aux études surveillées. L'objectif de ces ateliers est de permettre aux enfants de découvrir des disciplines qu'ils n'ont pas l'occasion de pratiquer régulièrement dans le cadre scolaire. Durant toute l'année scolaire, le soir après la classe, le lundi ou le jeudi de 16h30 à 18h, le CAUE de Paris propose des ateliers d'initiation à l'architecture et à la ville pour les enfants de 6 à 8 ans.

En 2020, le CAUE est intervenu dans 4 écoles parisiennes et a proposé de découvrir des thèmes en lien direct avec leur environnement proche :

- école élémentaire Martel (10e) : l'architecture de l'école et de Paris ;
- école élémentaire Bignon (12e) : les projets urbains du quartier et les différents matériaux ;
- école élémentaire Château des Reniers (13e) jusqu'à juin 2020 et école élémentaire Mac Donald (19e) depuis septembre 2020 : découverte du jardinage et du paysage en aménagement des bacs

— Durant les TAP, les enfants sont amenés, à la fin du trimestre, à imaginer et construire une maquette individuelle.



+ de 750 enfants sensibilisés dans le cadre des TAP



25 établissements répartis sur l'ensemble de Paris



Partenaire Ville de Paris (DASCO)

Les ateliers NPNRU

Un vaste programme de renouvellement urbain est en cours dans 20 quartiers de la ville de Paris. Afin d'impliquer les enfants dans la construction de leur cadre de vie, le CAUE de Paris propose des ateliers de découverte de ces quartiers, dans les établissements concernés par les réaménagements.

Ces ateliers se déroulent sur les temps périscolaires en maternelle, sous forme de stages durant les petites vacances scolaires en primaire ou d'ateliers hebdomadaires au collège (reportés en 2021).

Les élèves sont amenés à analyser leur environnement quotidien, découvrir

les projets en cours dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, et proposer des aménagements dans les « recoins » de leur quartier.

En 2020, l'équipe du CAUE s'est mobilisée pour organiser ces ateliers au sein de 2 écoles maternelles (Archereau 19e et Eugène Reisz 20e) sur le temps des TAP localisés avec comme thème « le parvis de l'école ». Deux stages durant les vacances d'hiver ont également été proposés au sein de deux autres établissements (école élémentaire Franc Nohain et école maternelle Patay), sur le thème des recoins animés.



— Des ateliers en lien avec le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

— Matériaux biosourcés, supervision énergétique... des thèmes abordés lors des TAP localisés.



2 groupes scolaires



Partenaires
DASCO, STEGC, DCPA

Les TAP localisés

Les TAP localisés accompagnent les enfants dans la découverte de leur école.

En 2019-2020, les élèves de 5 établissements parisiens en chantier ont pu bénéficier de ce programme :

- groupe scolaire Parmentier (10e) dans le cadre de la mise en place d'une chaufferie innovante ;
- groupe scolaire Ivry-Levassor (13e) dans le cadre de la construction de l'extension d'un nouveau bâtiment démonstrateur écoresponsable au centre de l'établissement.

Ces actions ont pu voir le jour suite à un appel à projet TAP localisé organisé par la Direction des Affaires Scolaires. Elles ont été menées en partenariat avec la Section Technique de l'Énergie et du Génie Climatique (chaufferie) et la Direction Constructions Publiques et Architecture (démonstrateur).





— Des ateliers manuels pour découvrir l'architecture chez soi et en famille.

Les ateliers à la maison

Durant le premier confinement, le CAUE de Paris a imaginé et conçu un ensemble d'ateliers manuels pour découvrir l'architecture, l'urbanisme, la biodiversité... chez soi et en famille.

Accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site Internet du CAUE, ces ateliers, à destination des petits comme des grands, proposent de nombreuses activités aux thèmes variés : « Jouer ma ville », « Notre-Dame de Paris en scène », « Mon habitat confiné », « Les maisons du monde », « Façades en folie », « Les aventuriers de la ville »,

« La nature à la maison », « La ville en volume » et bien d'autres encore ! Grâce à des tutoriels et des supports imprimables, les enfants peuvent expérimenter les grandes notions de l'architecture et de la ville, tout en s'amusant. Au programme : maquette, collage, découpage et dessin.

Cette collection, mise en place durant le premier confinement, est destinée à être complétée, actualisée et poursuivie au fil du temps, afin de constituer une base de ressources disponibles pour tous, à tout moment.

Les promenades déconfinées

30

En attendant le retour à l'école, le CAUE de Paris a proposé, durant les mois de juin et juillet, 7 promenades ludiques dans 4 arrondissements parisiens :

- Promenades au fil de l'Ourcq (19e)
- Promenade au fil de la promenade plantée (12e)

- Promenade au fil des rails (13e)
- Promenade à la découverte du 14e

Durant une demi-journée, les enfants sont partis explorer leur quartier. À travers des thématiques variées, propres à chaque arrondissement, ils ont pu redécouvrir le patrimoine parisien.



60 enfants inscrits



Mairies d'arrondissement Collège Rodin Équipes de Développement Local (19e et 13e)



— À la découverte du canal de l'Ourcq.

L'atelier Street Art

Un atelier de deux heures, animé par une architecte de l'École d'Architecture pour Enfants, a été proposé aux élèves de la classe relais de l'Établissement Régional Adapté Alexandre Dumas, dans le 15e arrondissement de Paris.

En s'inspirant des œuvres de JR, George Rousse, Mademoiselle Maurice, Miss Tic... les élèves ont pu s'approprier des lieux et des décors familiers, et imaginer de nouveaux espaces publics en les interprétant à leur manière.

Les Enfants du Patrimoine

Vendredi 18 septembre 2020

Depuis 2003, les CAUE d'Île-de-France proposent à la jeune génération une occasion pédagogique, ludique et poétique de découvrir le patrimoine dans toute sa diversité. Cette année, dès l'ouverture des inscriptions, le 13 mai, le corps enseignant a manifesté un vif intérêt pour les visites au programme. Malgré les fortes perturbations liées à la situation sanitaire, l'édition 2020 a rassemblé près de 507 classes, principalement issues du premier degré.

Le programme exceptionnel, de près de 300 activités gratuites et originales, a été proposé juste après la rentrée aux

écoliers, collégiens et lycéens de notre région. Il a réuni 12 639 élèves en Île-de-France, dont 3 467 élèves parisiens.

Soit :

- 155 classes inscrites, dont 55 d'élémentaires, 5 maternelles, 26 de collèges, 55 de lycées et 3 post Bac.
- 94 visites programmées à Paris (264 créneaux sur la journée).

Le CAUE de Paris a organisé à cette occasion des promenades dans plusieurs arrondissements : « au fil des rails » (13e), « à la découverte du 14e arrondissement » et « au fil de l'Ourcq » (19e).



73 enseignants inscrits
50 mises en relation au
15 décembre



À Paris et dans les
départements
du 93 et 94



2 guides à l'attention
des professionnels



CROAIF, FFP Ile-de-France,
Ministères
de la Culture et de
l'Éducation Nationale

Les Architectes et les Paysagistes dans les Classes

Des professionnels bénévoles se mobilisent, sur l'invitation des CAUE d'Île-de-France, pour aller à la rencontre des élèves. Le CAUE recueille les demandes d'intervention des enseignants et les propositions des professionnels et assure leur mise en relation, pour permettre à ces rencontres de voir le jour. Les enseignants et professionnels peuvent s'inscrire en ligne, tout au long de l'année scolaire, afin de mettre en œuvre leur projet.

Le dispositif 2019-20, particulièrement malmené, notamment par les mesures sanitaires liées à la Covid_19, a vu peu d'interventions se concrétiser. Certaines se sont reportées sur l'édition 2020-2021 et les inscriptions d'enseignants ont beaucoup augmenté. Un webinaire a été organisé, début novembre, afin de présenter le dispositif et les guides d'interventions. Plus de 70 enseignants ont manifesté leur intérêt et souhaité qu'un architecte, un paysagiste ou un urbaniste puisse intervenir dans leur classe. A la mi-décembre 2020, plus de 50 mises en relation étaient déjà établies.





Le projet OASIS : sensibiliser, co-concevoir et accompagner

2020

Depuis 2017, le CAUE de Paris s'investit dans la transformation des cours d'école, des collèges et des lycées parisiens en îlots de fraîcheur urbains, à travers le programme OASIS. Il est notamment partenaire de la Ville de Paris dans le cadre d'un projet FEDER UIA (Fond de développement régional Urban Innovative Action), co-financé par l'Europe.

En 2020, les projets étaient à leur apogée puisque les chantiers de transformation ont eu lieu et les cours sont enfin devenues réelles. Le CAUE de Paris s'est mobilisé afin de rendre compte de chaque étape des chantiers aux enfants et à la communauté éducative.

Cette année, le CAUE de Paris s'est également mobilisé plus largement pour accompagner 14 autres établissements scolaires parisiens dans la définition de leurs projets de réaménagement de cour de récréation.

Toute l'équipe s'est également investie dans la diffusion de cette démarche de conception et de concertation par la création de supports variés : cahiers de recommandations, vidéos, visites... autant de ressources et d'outils mis à disposition pour impulser de nouvelles dynamiques au service du bien-être des enfants.

Le projet OASIS : sensibiliser, co-concevoir et accompagner

Le projet FEDER UIA : 10 établissements pilotes

La fin de la co-conception

Entre janvier et mars, la co-conception des futurs projets d'aménagement, menée auprès des usagers par le CAUE (enfants et adultes de l'école) s'est achevée dans tous les établissements avec les derniers ateliers de concertation des équipes éducatives.

Les projets ont ensuite été précisés techniquement, afin d'être transmis aux Sections Locales d'Architecture (SLA) de la Ville de Paris. Pour chaque école, le CAUE de Paris a réalisé un plan illustré, un descriptif détaillé et des détails d'aménagement. Ces documents ont servi de point de départ aux cahiers des clauses complémentaires des SLA et aux documents d'exécution des entreprises sélectionnées.

Les TAP localisés

Pour accompagner les élèves dans la transformation de leur cour de récréation, le CAUE de Paris a réalisé une série d'ateliers durant les Temps d'Activités Périscolaires au sein de 4 établissements en 2019-2020, et de 7 établissements en 2020-2021.

Les ateliers peuvent prendre place à différents moments des projets. Réalisés en amont, ils visent à recueillir les avis des enfants, afin de co-construire un projet partagé par tous. Organisés après la livraison des travaux, ils facilitent l'appropriation de la nouvelle cour par les enfants.



4 livrets de
conférence en ligne



10 établissements
parisiens situés dans
9 arrondissements



La Ligue de
l'enseignement,
Météo France, le
LIED, le LIEPP, la Ville
de Paris (Secrétariat
Général, DCPA,
DASCO, DEVE, DPE)

34



— Nouvelles perspectives
de jeu pour les élèves de
l'école maternelle Maryse
Hilsz.



Les suivis de chantiers

Durant l'été, l'équipe du CAUE de Paris s'est relayée pour suivre les neuf chantiers OASIS du projet FEDER UIA.

Pour chaque école, un site Internet dédié a été mis en place, afin de témoigner des étapes des travaux, de publier des interviews des acteurs du chantier et des photographies des aménagements réalisés pendant les mois de juillet et d'août.

Des photographies avant-après permettent de comprendre l'ampleur des travaux réalisés. Pour certains aménagements, les chantiers se sont prolongés pendant les vacances de la Toussaint ou de Noël.



— Les blogs des chantiers OASIS, véritables outils de médiation pour comprendre les travaux réalisés.

35

Le partenariat avec l'École du Breuil

En 2020, le CAUE de Paris s'est associé à l'École du Breuil pour mener deux projets participatifs au sein de deux établissements scolaires faisant l'objet de projets OASIS :

- un chantier de plantations à l'école Keller (11e), mené par les étudiants en BAC Professionnel

- un projet d'aménagement de la cour annexe du collège Pierre Alviset (5e), accompagné par les étudiants de Licence Pro « Eco-paysage végétal urbain » de l'École du Breuil.

Le chantier participatif au collège Octave Gréard

Au début du mois de novembre, le CAUE de Paris a proposé aux collégiens et à leurs enseignants de participer à la plantation d'une de leurs cours de récréation. C'était l'occasion pour les élèves de s'approprier cette nouvelle cour OASIS en prenant part directement à son aménagement. Tout au long de 5 séances, réparties sur 5 jours, des élèves de deux classes de 6e et de la classe ULIS ont pu apprendre à préparer un terrain, à planter et à reconnaître les différentes essences de plantes prévues. Deux paysagistes ont apporté leur savoir-faire et ont guidé les élèves pendant le chantier.

Un cahier d'entretien des plantations réalisé et présenté en classe par le CAUE de Paris permettra aux collégiens de continuer de s'impliquer dans la vie de leur cour OASIS.



— Plantation par les élèves de dizaines d'essences différentes, en suivant les consignes pour assurer la bonne croissance des plants.

La co-conception pour les cours OASIS hors FEDER

En 2020, malgré la situation sanitaire, le CAUE de Paris s'est mobilisé plus largement pour accompagner, en dehors du FEDER, 14 autres établissements scolaires parisiens, dans la définition de leurs projets de réaménagement de cour de récréation. Par l'animation d'ateliers avec les élèves et les équipes pédagogiques, le CAUE de Paris a impulsé dans chacune des écoles la naissance d'un projet commun et co-construit, respectueux de l'environnement et orienté vers le bien-être des enfants.

Cette année, le CAUE de Paris est intervenu dans les établissements scolaires suivants, situés dans 9 arrondissements de Paris :

- école élémentaire Rollin (5e)
- école maternelle et élémentaire

Blanche (9e)

- école maternelle Servan (11e)
- école maternelle Bullourde (11e)
- école élémentaire Brèche aux Loups (12e)
- école élémentaire Providence (13e)
- école élémentaire Gourdault (13e)
- école maternelle Lacordaire (15e)
- école maternelle Renaudes (17e)
- école maternelle Brunet (19e)
- école élémentaire Compans (19e)
- école élémentaire Carrel (19e)
- collège Georges Brassens (19e)
- école maternelle Olivier Métra (20e)

En 2021, les projets en cours d'élaboration seront poursuivis et le CAUE s'engagera auprès de nouveaux établissements dont les cours seront transformés en 2022.



36



14 établissements
parisiens partenaires



Dans 9
arrondissements



— Hors du FEDER, la démarche OASIS se poursuit et se diffuse dans de nombreux établissements parisiens !



© Caroline MoreauPhoto.com

— Les élèves de maternelle et d'élémentaire ont imaginé des projets pour leur future cour de récréation, en réalisant des dessins et des maquettes.

L'exemple du groupe scolaire Blanche

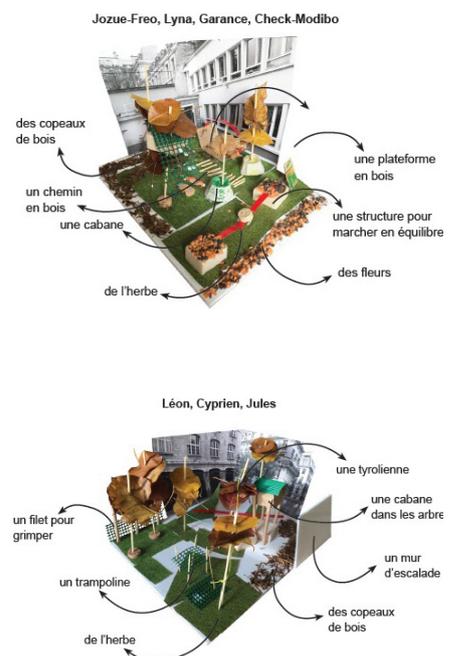
Le projet de transformation des cours de récréation du groupe scolaire Blanche fait l'objet d'une démarche de concertation accompagnée par le CAUE de Paris.

Depuis novembre 2020, l'équipe du CAUE s'est mobilisée pour concevoir et animer des ateliers de sensibilisation auprès des élèves et des communautés pédagogiques de maternelle et d'élémentaire. Au programme : changement climatique, eau de pluie, biodiversité... les enfants ont parcouru les grands sujets de la cour OASIS au travers d'histoires et d'expériences.

Cette première phase s'est poursuivie par des ateliers de co-conception. À travers des diagnostics d'usages et des

maquettes de projet, les enfants ont proposé de nouveaux aménagements pour leur cour de récréation. Les ateliers ont été menés avec les délégués de classe de l'élémentaire et un groupe de grands issu de plusieurs classes de maternelle.

Enfin, en décembre, équipes pédagogiques, parents d'élèves, élus et les services de la mairie d'arrondissement se sont réunis pour un atelier de travail à partir de 3 scénarios d'aménagement proposés. Après une restitution du travail des enfants, les adultes ont pu exprimer leurs besoins, leurs craintes, débattre et discuter pour proposer un aménagement global répondant aux attentes de tous, petits et grands. Le plan d'aménagement final est issu de ces discussions croisées.





La communication et la diffusion du projet OASIS

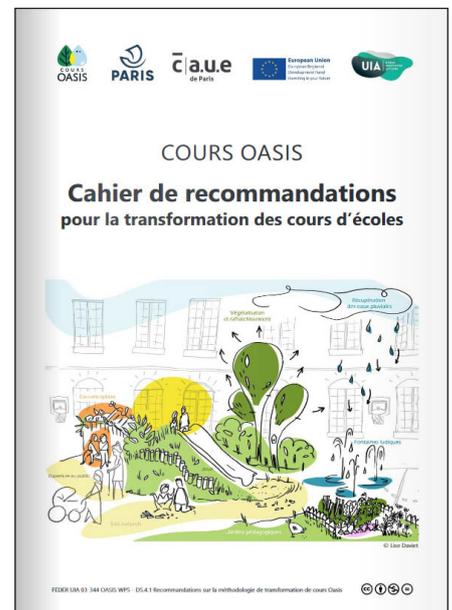
Le cahier de recommandations

En partenariat avec la Ville de Paris, le CAUE de Paris a produit un cahier de recommandations proposant des solutions et inspirations pour les projets d'aménagement de cours OASIS. Les solutions présentées dans ce cahier sont conçues comme des sources d'inspiration et des recommandations pour les services techniques des collectivités, leurs partenaires, les maîtres d'œuvre et les porteurs de projets désireux de s'engager dans des projets d'aménagement similaires. Il s'agit de pistes pour apporter des solutions concrètes.

Les vidéos

Dans le cadre de l'assemblée générale du FEDER OASIS, l'équipe du CAUE s'est mobilisée pour produire une série de vidéos consacrées au projet :

- 1 vidéo présentant la démarche de la co-conception
- 8 vidéos exposant les projets des cours
- 1 vidéo présentant le voyage d'étude
- 1 vidéo présentant la formation à destination des professionnels de la ville
- 1 vidéo présentant la formation proposée aux enseignants



— Des supports de médiation variés pour présenter le projet OASIS.

Réplicabilité et partage d'expériences

Le projet de cours OASIS ayant suscité beaucoup d'intérêt, le CAUE de Paris a reçu de très nombreuses sollicitations d'autres CAUE et de collectivités pour présenter la démarche de projet et les outils réalisés. Il a donc participé à plusieurs événements, en visio compte-tenu du contexte sanitaire ; ce qui a également facilité le dialogue avec des acteurs parfois éloignés géographiquement.

- Dans le cadre du cycle de conférences « Retours sur le durable 2020 : Construire et préserver les sols ? », co-organisé par Ekopolis et le CROAIF, le CAUE a présenté le projet OASIS en binôme avec une chef de projet d'une Section Locale d'Architecture, lors de la soirée du 9 novembre 2020, consacrée au thème de la « Renaturation des sols en milieu urbain dense ».

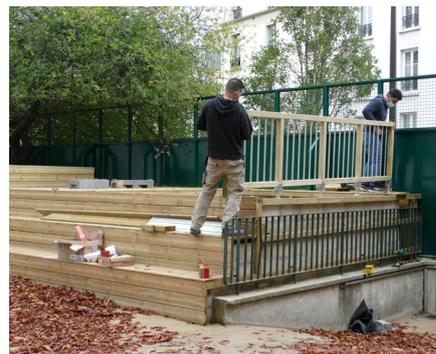
- Dans le cadre du cycle E lancé par la Fédération Nationale des CAUE en septembre 2020, afin de mettre en lumière les actions en lien avec les questions environnementales menées par les CAUE, une courte vidéo a été réalisée pour présenter le projet OASIS et un webinaire, à destination des CAUE de France (une soixantaine de CAUE étaient représentés), a permis au CAUE de Paris de partager l'ensemble de la démarche et des outils développés et mis à disposition dans le cadre de ce projet. Parallèlement, un groupe de travail dédié au projet OASIS a été créé au sein de l'Union Régionale des CAUE d'Ile-de-France.

- Afin de partager le cahier de recommandations OASIS auprès des nombreuses communes ayant manifesté leur intérêt, deux webinaires ont été organisés en juillet et en octobre 2020, avec le soutien de « France Ville Durable ». Plus d'une centaine d'acteurs ont participé à chaque rencontre (communes, départements, agences de l'eau, CEREMA, CAUE...).

Un observatoire des projets OASIS

Afin de poursuivre cette démarche de partage d'expériences et de faciliter le caractère « répliquable » des projets OASIS, conformément aux engagements pris dans le cadre du projet FEDER UIA, le CAUE de Paris travaille au développement d'un outil informatique de référencement des projets OASIS, de partage des retours d'expériences et d'aide à la décision pour le choix des matériaux et des types d'aménagement.

Il sera consultable librement et alimenté par les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre des cours OASIS, à Paris et partout en France.



— Les chantiers des cours, des sources d'inspiration concrètes pour de futurs porteurs de projets.



Former les acteurs de la ville

2020

En 2020, la mission de formation des professionnels menée par le CAUE de Paris a été fortement impactée. Le confinement du printemps a impliqué l'annulation de deux programmes de formation à destination des professionnels du cadre scolaire et périscolaire : « Lire l'architecture » et « L'art de la transparence ». Néanmoins, l'équipe du CAUE a mis à profit ce temps pour prévoir la reprise de ses programmes dès septembre et organiser la programmation 2021. Ce travail a bénéficié à la planification de la formation « Cours OASIS » qui s'est tenue en octobre 2020, à destination des agents de la DCPA. La 8e édition du programme « Voir et comprendre l'architecture » a vu son format s'adapter en une offre mixte, en présentiel en octobre et à distance en novembre.

La situation sanitaire a imposé de nouvelles pratiques professionnelles (utilisation de plateformes numériques pour des réunions, adaptation du rythme pédagogique, suivi étroit des stagiaires). L'enjeu a été d'impliquer le public au maximum, afin que ces temps de formation puissent être constructifs et pédagogiques. Le « tout digital » n'est pas souhaité à terme ; dès que la situation sanitaire le permettra, des visites en présentiel seront proposées pour clôturer les offres de formation engagées.

_ Former les acteurs de la ville

La formation Cours OASIS



Agents de la DCPA :
14 agents en octobre
13 agents en
décembre



Ville de Paris,
DCPA

Fort des actions menées dans le cadre du projet FEDER UIA OASIS, le CAUE de Paris a travaillé, dès la fin 2019, pour contribuer à la mutation des pratiques professionnelles des services de la Ville de Paris, en proposant une offre de formation interne.

La formation « Cours OASIS », proposée au catalogue de formation de la DCPA en 2020, est un programme sur 2 jours alternant des temps théoriques, des visites de cours d'école OASIS livrées et une étude de cas, support d'échanges sur les pratiques professionnelles de chacun. Ce programme est animé majoritairement par l'équipe du CAUE de Paris, en partenariat avec la Mission Résilience et la Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris.

Les stagiaires de la première session d'octobre ont unanimement apprécié les visites de cours d'école (la maternelle Emeriau et le collège Alviset) et la mise en pratique collective.

La session de novembre a été, dans un premier temps, annulée en raison du confinement. L'équipe du CAUE et le pôle formation de la DCPA ont proposé une formule théorique à distance le 4 décembre 2020. Cette journée sera complétée par une journée de visites et d'étude de cas en 2021, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Avec ces 2 sessions, la quasi-totalité des Sections Locales d'Architecture ont été touchées (1-2-3-4, 5-13, 6-14, 7-15, 8-9-10, 11-12, 16-17, 18 et 19).

42



— 93 % des agents sont prêts à recommander cette formation à leurs collègues

source : résultats des formulaires d'évaluation, octobre 2020

Voir et comprendre l'architecture

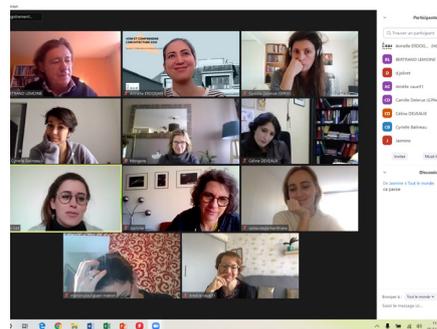
Le CAUE de Paris a organisé, en partenariat avec le CAUE des Yvelines, et au nom des CAUE d'Île-de-France, la 8e édition de la formation « Voir et comprendre l'architecture ».

Accueil dans un établissement scolaire d'enseignement supérieur, visite d'équipement culturel, promenade commentée dans l'espace public, ouverture de l'offre de formation à un public de provenance de l'ensemble du territoire français, jauge des participants... toute la structuration pédagogique et logistique de cette formation a dû être adaptée en fonction du contexte sanitaire.

Les CAUE d'Île-de-France ont pu compter sur l'accueil et le soutien de l'ENSA Paris-Belleville, qui ont permis de maintenir en octobre la première session de formation en présentiel : des salles plus grandes et aérées facilement ont été mises à disposition.

L'ensemble des intervenants de ce programme a répondu présent. La qualité de leurs interventions et la diversité de leurs profils ont été une nouvelle fois saluées par les participants. Les visites permises en octobre (ENSA Paris-Belleville, Villa La Roche, promenade urbaine de lecture architecturale) et exercices permettant de concrétiser les enseignements ont été appréciés.

La deuxième session programmée début novembre a dû être dispensée en visioconférence. Le programme théorique a été condensé sur 2,5 jours. Si le format numérique n'était pas adapté aux visites de sites, qui seront proposées dès que la situation sanitaire le permettra, il n'a pas empêché la tenue d'ateliers de travail collectif et les échanges.



— « Riche, stimulant, affûte le regard sur l'architecture »

source : témoignage de participant novembre 2020



9 stagiaires



CAUE d'Île-de-France
ENSA Paris-Belleville
ENSA Grenoble
Fondation Le Corbusier

La visite de la ZAC Paul Bourget pour Est Ensemble

Afin de faire progresser la qualité de vie et d'environnement dans les opérations à réaliser sur son territoire, Est Ensemble a souhaité poursuivre un cycle, initié en 2018, en partenariat avec le CAUE de Paris, de visites et de formations, ouvert aux élus et techniciens du territoire.

Dans cette optique, le CAUE de Paris a organisé, le 10 mars 2020, une visite de la ZAC Paul Bourget dans le 13e arrondissement de Paris. Ce projet urbain, en bordure du boulevard périphérique et de l'avenue d'Italie, met l'accent sur le désenclavement, les questions de renouvellement d'habitat, la prise en compte des nuisances et une réflexion environnementale et énergétique globale.

À l'occasion de cette visite, plus de 7 ans après la création de la ZAC, les acteurs du projet (l'aménageur SEMAPA, le bailleur Élogie-SIEMP, l'architecte urbaniste Urban Act et les agences d'architecture : Naud et Poux, Martin Duplantier, Vous êtes ici, Nomade) ont présenté l'avancée du projet urbain et des projets bâtis, et ont partagé les problématiques propres à l'aménagement du site. Neuf experts se sont mobilisés pour animer la visite et témoigner de leur travail et une trentaine de participants étaient présents. À l'issue de cette matinée de découvertes et d'échanges, le CAUE de Paris a publié une synthèse de la visite sous la forme d'un livret diffusé aux équipes d'Est Ensemble.



— Une matinée d'échanges qui a mis l'accent sur les questions de renouvellement urbain et d'intégration des infrastructures

Perspectives 2021

Avec cette nouvelle mandature, la Ville de Paris s'engage avec volontarisme dans une démarche d'adaptation aux enjeux du changement climatique avec des projets ambitieux qui vont durablement transformer le paysage urbain mais aussi les pratiques professionnelles, les modes de gestion, les usages, les façons d'habiter la ville... Désimperméabilisation des sols, végétalisation, lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur, gestion alternative de l'eau, pacification de l'espace public, aménagements et constructions plus frugaux, promotion du réemploi, des matériaux de construction bio-sourcés, transformation des modes de déplacement, des modes de gestion des déchets... Autant de politiques publiques qui vont durablement transformer la façon dont on vivra à Paris dans quelques années.

Ces sujets transversaux ont été largement abordés par le CAUE à travers divers projets menés au cours des précédentes mandatures en collaboration avec les directions de la Ville de Paris. C'est donc avec enthousiasme que son équipe pluridisciplinaire mobilisera son énergie et ses compétences pour accompagner ces politiques publiques ambitieuses et impulser prise de conscience et changement de pratiques chez les parisiens. Il continuera à jouer un rôle de facilitateur, à proposer des actions de médiation sur le terrain et au plus près des publics, pour accompagner la municipalité dans le déploiement de ses objectifs sur tout le territoire et à toutes les échelles.

— Perspectives 2021

Cours et appels à projets OASIS

En 2021, le CAUE poursuivra son engagement très fort dans le programme des cours OASIS pour accompagner la ville de Paris dans son ambition d'accélérer et de généraliser ce programme à tous les établissements scolaires parisiens.

Le projet FEDER UIA se poursuivra, avec la conduite de chantiers participatifs, d'ouverture des cours au public. Les partenaires du consortium apporteront un éclairage nouveau sur le projet grâce aux évaluations scientifiques post-transformations qui seront menées sur l'impact social et sur l'impact climatique des travaux réalisés. De nouveaux outils seront réalisés et partagés par le CAUE (base observatoire des projets Oasis, méthodologie de co-conception, actualisation du cahier de recommandations, guide d'entretien des cours d'écoles...). Le consortium examine la possibilité de solliciter auprès d'UIA une demande de prolongation du projet Européen.

Parallèlement la co-conception des projets de cours Oasis hors FEDER se poursuivra avec les enfants et les équipes pédagogiques pour les établissements de la programmation 2022.

Des démarches de diffusion culturelle des enjeux du projet Oasis seront également menées par le CAUE afin de faciliter l'acceptation des projets par les usagers, les parents d'élèves et les gestionnaires (réalisation de mini documents thématiques, diffusion dans les écoles, organisation de débats et de webinaires, formations des agents de la ville de Paris et des enseignants).

Enfin le CAUE accompagnera la ville pour expérimenter de nouvelles façon de transformer ces cours d'école (consultation de maîtrise d'œuvre, appel à projets pour s'appuyer davantage sur la motivation et l'intérêt des équipes pédagogiques).



— Objectif 2021 : accélérer et généraliser le programme OASIS à tous les établissements parisiens.

Visites de chantier

Dès que la situation sanitaire le permettra à nouveau, le CAUE de Paris poursuivra ses démarches de sensibilisation auprès du grand public en multipliant les opportunités de rencontres et de dialogues entre usagers et professionnels du cadre de vie, autour des projets en construction à Paris, qu'ils soient urbains ou architecturaux.

En 2021, les chantiers de nombreux équipements publics parisiens ouvriront leurs portes le temps d'une rencontre avec leurs concepteurs. Les visites du chantier du quartier Saint-Vincent-de-

Paul continueront également tout au long de l'année. Une série de podcasts portant la parole des nombreux acteurs du projet y sera associé, reinventant le support de médiation. À travers ces visites, ballades et rencontres, le CAUE offrira des espaces de partage de savoir et de débats d'idées.



— Au printemps, le CAUE organisera une visite du chantier des bains douches de la Butte aux Cailles



— **Poursuite des cours annuels et des stages.**

École d'architecture pour enfants

L'École d'Architecture pour Enfants est un projet unique, initié par le CAUE de Paris en 2012. Cette école, ouverte aux enfants de 6 à 18 ans, a pour objectifs de leur apporter une éducation à la ville et à l'architecture, de les éveiller à la découverte et à l'appréhension de leur environnement quotidien. Grâce à ce nouveau regard, les élèves acquièrent des outils leur permettant de s'identifier comme acteurs et usagers du cadre de vie.

Pour les jeunes, l'apprentissage et la participation sont nécessaires et complémentaires pour construire une culture commune, faciliter la prise de parole et développer l'esprit critique. Les cours dispensés intègrent la dé-

marche de projet, avec pour aboutissement une réalisation.

L'École d'Architecture pour Enfants accueille les élèves lors de cours hebdomadaires dispensés durant toute l'année, ou alors de manière ponctuelle, lors de stages pendant les vacances scolaires.

En 2021, le CAUE poursuivra ce programme de cours et de stages, au CAUE ou dans les locaux de ses partenaires lorsque les conditions sanitaires le permettront ou à distance, en visioconférence lorsque ce sera nécessaire. Les travaux et réalisations des élèves de l'école d'architecture pour enfants continueront d'être régulièrement restitués sur le blog dédié créé en 2020.



— **En 2021, au programme des Petites leçons de ville : produire local, penser frugal, construire low-tech... et bien d'autres sujets !**

Petites leçons de ville

En 2021 le CAUE poursuivra son cycle de conférences anniversaire « 10 ANS POUR TOUT CHANGER » avec un nouveau rendez-vous chaque mois de janvier à juillet pour décrypter les grands enjeux de l'adaptation de la ville et de nos modes de vie urbains au changement climatique. Historiens, professionnels du cadre de vie et citoyens engagés nous apporteront leur expertise ou leurs témoignages sur les solutions concrètes à mettre en œuvre pour nous aider à comprendre les grands enjeux auxquels nous faisons face et nous aider à passer à l'actions.

Programme 2021 :

- Janvier : Produire local
- Février : Penser frugal
- Mars : Construire low-tech
- Avril : Valoriser l'eau de pluie
- Mai : Biodiversifier nos villes
- Juin : Se déplacer moins, moins vite, moins loin
- Juillet : Agir plus pour vivre mieux

47

Démarche « embellir votre quartier »

Une nouvelle démarche municipale est mise en place pour la gestion des aménagements dans l'espace public. Elle consiste à regrouper l'ensemble des interventions dans un même quartier sur une période de travaux resserrée. Plus de végétalisation, des zones piétonnes, des pistes cyclables, ou encore du mobilier adapté aux nouveaux usages : les riverains seront invités à définir les priorités pour leur quartier à l'occasion

de démarches de concertations, menées à l'issue d'une phase de diagnostic conduit par les sections territoriales de voirie. Le CAUE accompagnera ces démarches de concertation en proposant notamment aux arrondissements un appui pour l'organisation de marches exploratoires. À l'issue des démarches de concertations, les travaux à effectuer seront planifiés et organisés.

Rues aux écoles

Le projet des « rues aux écoles », engagé par la Ville de Paris, consiste à apaiser l'environnement des établissements scolaires parisiens, en piétonnant totalement ou partiellement les abords des écoles maternelles et primaires.

Ce projet va considérablement transformer le paysage de la rue parisienne et contribuer à l'amélioration du cadre de vie des parisiens (sécurisation de l'espace public pour les enfants, lutte contre la pollution de l'air et sonore) et à l'adaptation de la ville au changement climatique (végétalisation, présence de l'eau, développement des mobilités douces...). L'espace ainsi reconquis sur la chaussée (suppression de la bande de stationnement notamment) offre de nombreuses possibilités pour développer d'autres projets, à la fois en termes d'aménagements (végétalisation, mobiliers, marquages...) mais aussi en termes d'usages (possibilité pour l'école

de bénéficier d'un espace supplémentaire sécurisé, lieu d'animation pour le quartier...).

Il importe d'accompagner ces transformations en imaginant, avec les usagers de ces rues aux écoles (communautés scolaires et riverains) de nouveaux usages pour ces espaces publics requalifiés.

Une convention de partenariat a été passée dans ce sens entre la Ville de Paris et le CAUE pour que ce dernier accompagne les services dans ces démarches d'association des usagers à la définition de préconisations pour les aménagements de ces futures rues aux écoles. Tout au long de l'année 2021, le CAUE interviendra donc auprès des enfants et des équipes des écoles concernées et mènera des ateliers pour co-concevoir les futures rues aux écoles.



— Une démarche de co-conception avec les enfants et les adultes concernés.

48

Académie du Climat

La Ville de Paris s'engage dans un projet ambitieux : créer la première « académie du climat » dédiée à la formation des jeunes de la capitale aux questions environnementales. Implantée dans l'ancienne mairie du 4^{ème} arrondissement, cette académie permettra aux jeunes parisiens « de comprendre, d'apprendre d'échanger » et d'expérimenter. Elle sera gratuite, ouverte à tous, en temps scolaire mais également hors temps scolaire notamment le week-end.

Le CAUE de Paris accompagnera la Ville de Paris dans ce projet ambitieux en mettant en place des actions de médiation et de concertation auprès des futurs usagers afin d'accompagner la préfiguration de ce nouveau lieu emblématique parisien. Plus précisément, le CAUE mettra le savoir-faire de son équipe pluridisciplinaire en matière de pédagogie et d'animation de démarches de co-conception afin de répondre à trois objectifs principaux :

- Mener une concertation auprès des futurs usagers de l'Académie pour leur permettre d'exprimer leurs envies, leurs attentes, leurs besoins, tant sur le plan du contenu et de la pédagogie que sur les questions relatives au bâtiment, aux espaces et aux services proposés par l'académie.

- Accompagner la Ville dans la conduite d'un chantier bas carbone (en appui de la DCPA) et donner à voir le caractère exemplaire de ce chantier grâce à des actions de médiation.

- Contribuer à la définition de la future offre de contenu de l'Académie, sur le temps scolaire ou périscolaire.



— Préfigurer le premier centre parisien consacré à l'environnement, un chantier stimulant pour 2021.



— Le CAUE s’engage dans l’élaboration du premier PLU bioclimatique de France.

Accompagnement de la révision du PLU de Paris

La Ville de Paris a pour ambition d’entamer une importante révision de son Plan Local d’Urbanisme actuel afin de mettre en oeuvre le premier PLU bioclimatique en France. L’objectif est d’accélérer l’adaptation du territoire parisien au changement climatique en repensant l’orientation de l’aménagement de la ville pour les quinze prochaines années, et en l’inscrivant dans la contrainte réglementaire.

Cette révision du PLU s’appuiera sur une importante concertation à laquelle le CAUE de Paris prendra part activement à travers différentes actions de formation des élus d’arrondissement et de médiation à destination de tous les publics et en particulier des jeunes parisiens. Avec l’accompagnement du CAUE ils contribueront ainsi à la production d’un « PLU des enfants », qui illustrera leur projet et leur vision pour le Paris de 2030, inclusif, résilient et adapté aux besoins des plus jeunes.

Médiation autour des abords de Notre-Dame

L’incendie qui a ravagé la cathédrale Notre-Dame le 15 avril 2019 et le chantier de reconstruction qui s’est engagé ont mis en lumière la nécessité d’améliorer l’accueil des visiteurs et les qualités de l’espace public aux abords du monument, dans la perspective de sa réouverture au public en 2024. La Ville de Paris a donc engagé une réflexion sur le réaménagement du parvis de Notre-Dame, de la crypte et des abords de la cathédrale. Une étude urbaine a été engagée et un dialogue compétitif sera lancé début 2021. Les équipes devraient être désignées au printemps. La Ville de Paris engagera parallèlement une large consultation du public.

Dans ce contexte, afin de nourrir le futur cahier des charges de la consultation mais également de mettre en lumière les abords de la cathédrale et d’inviter les parisiens à se réapproprier ce site (13 millions de touristes visitent chaque année la cathédrale et la sainte Chapelle, moins de 1000 habitants mais plus de 10 000 emplois salariés sur l’île de la Cité), le CAUE de Paris mettra en place une série d’actions de médiation, à destination de différents publics, sur toute la temporalité du projet.

Le réseau des CAUE

La Fédération nationale des CAUE

La Fédération nationale des CAUE, association loi 1901, a été créée le 9 mai 1980, à l'initiative des CAUE.

Elle a pour missions :

- représenter, au plan national, les CAUE et leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des milieux professionnels et des différents organismes ayant à connaître des questions d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ;
- poursuivre une réflexion sur le rôle, le fonctionnement des CAUE, leurs relations avec les partenaires, leur devenir ;
- diffuser et faire connaître les rôles et objectifs des CAUE, et assurer leur promotion par l'information et la communication aux plans national et international, notamment en entretenant des relations avec les organismes poursuivant les mêmes buts ;
- assurer la circulation régulière de l'information entre les différents CAUE,

faciliter la mise en commun de leurs expériences et la formation des personnels ;

- susciter des actions communes et soutenir la recherche au niveau départemental, régional ou national, favoriser la création et le fonctionnement des Unions Régionales,
- représenter les CAUE pour négocier et conclure tout accord ou convention collective de travail destinés à régir les relations avec leurs salariés ;
- effectuer des études et rapports en relation avec ses activités ou missions ;
- plus généralement, de délibérer sur tout sujet et toute question d'intérêt général touchant à la vie et aux missions des CAUE.

En 2020, il existe 93 CAUE sur le territoire national.

50

L'Union Régionale

Cette association, régie par la loi 1901, coordonne et valorise depuis 2000, le réseau territorial de compétences et de partenariats développés par chacun des CAUE.

Les actions phares en 2020

Conseil expertise :

- > L'Observatoire de la qualité architecturale du logement
- > La démarche Bâtiments Durables Franciliens avec Ekopolis
- > Offre commune de formation

Sensibilisation :

- > Les Journées Nationales de l'Architecture
- > Les Enfants du Patrimoine
- > Les Architectes, les Paysagistes et les Urbanistes dans les classes

Des outils de gestion et de communication mutualisés :

- > Une base de gestion de contacts commune,
- > Un portail documentaire régional,
- > La refonte des neuf sites Internet.

Toutes les actions mises en œuvre à l'échelle francilienne sont le produit d'un travail collectif des équipes des CAUE et de l'Union Régionale, hébergée au CAUE 93 à Pantin et chargée de la gestion et de la coordination de l'association et des projets régionaux.

Le Conseil d'Administration

Siègent, au Conseil d'Administration, les huit présidents des CAUE d'Île-de-France membres de l'association et les huit directeurs des mêmes CAUE, ou leurs représentants respectifs.

Le Conseil d'Administration est présidé par Philippe Laurent, Président du CAUE des Hauts-de-Seine.

La direction déléguée

La direction de l'Union Régionale est déléguée par mandat de deux ans glissants, à deux directeurs de CAUE. En 2020, la direction était assurée par Grégoire Dutertre, directrice du CAUE77 d'une part, et par Laëtitia Grigy, directrice du CAUE 94 d'autre part.

L'équipe de l'UR

Lisadie DUTILLIEUX

Coordnatrice régionale

Armelle ERDOGAN

Assistante de gestion

Mathilde LULL

Chargée de communication

Camille COUTURIER-MEYER

Chargée de communication

Zoe GUITEL Stagiaire

Melissa KHELFA Stagiaire

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques. De statut associatif, il conduit ses missions de service public en toute indépendance et objectivité.

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, une insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public ».

Extrait de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, instituant les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.



**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de Paris**

7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris

01.48.87.70.56
contact@caue75.fr